

REPONSES AUX QUESTIONS

9 à 16

Objet : Service de nettoyage, de déneigement, de conciergerie et d'entretien des espaces verts

Référence : EE2-AO-PO-2021-008

Mode de passation : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Dans le cadre du marché en objet, les questions suivantes ont été posées :

- **Question 9**

Pouvons-nous accéder aux halls des sports avec une nacelle élévatrice pour effectuer le nettoyage des vitres intérieures ?

Le nettoyage des vitres intérieures des 5 grands halls de sport ne fait pas partie de la prestation car nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de les nettoyer chaque année. Dans le cas où nous voudrions faire réaliser la prestation, la location de l'échafaudage serait à charge de l'école et la prestation serait réalisée en régie.

- **Question 10**

Si des graffitis sont réalisés sur les murs extérieurs en béton vu, et qu'un nettoyage spécial doit être réalisé avec une ponceuse, est-ce que ce genre de prestation est inclus dans les prix du contrat ?

D'une manière générale, le Prestataire doit avoir tout l'équipement et les produits nécessaires à la réalisation de la mission, cependant dans le cas de graffitis réalisés sur du béton vu, il s'agit d'une prestation spéciale qui nécessite l'intervention d'une société spécialisée. Cela serait donc facturé en régie.

- **Question 11**

Dans l'annexe 3 « Checklist des documents à compléter et fournir », vous indiquez : « *Les références des principaux marchés en cours, dans le domaine du nettoyage, d'importance similaire à ce marché : minimum 10 références. Pour chaque référence, veuillez indiquer le nombre d'heure de travail effectuées quotidiennement. Le total des heures de travail effectuées de ces 10 références doit être supérieur à 150 heures par jour ouvrable.* »

Est-ce que chaque référence doit représenter au minimum 150 heures par jour ouvrable, ou bien est-ce la somme des 10 références qui doit représenter ces 150 heures ?

C'est la SOMME des 10 références qui doit représenter au minimum 150 heures de travail par jour ouvrable.

- **Question 12**

Pouvons-nous proposer des robots de nettoyage, en particulier pour les sols des halls ?

Oui, vous pouvez proposer du matériel supplémentaire pour la réalisation des prestations. Par contre, si vous faite une proposition chiffrée, celle-ci ne sera pas prise en compte pour la comparaison des offres.

- **Question 13**

Serait-il possible de connaître le nombre de personnes (approximatif) sur sites (élèves, professeurs, personnel administratif, ...) : ceux qui seront susceptibles d'utiliser les sanitaires.

Pour l'année 2021-2022, nous avons :

- 223 élèves de maternelle
- 947 élèves de primaire
- 1518 élèves du secondaire
- +- 300 membres du personnel

- **Question 14**

Concernant les poubelles hygiéniques, souhaitez-vous la version standard ou la version *no touch* ?

Nous souhaitons la version standard.

- **Question 15**

Concernant les autolaveuses, celle de la piscine n'est pas auto-portée à cause du poids de la machine sur le carrelage. Souhaitez-vous revoir votre position ?

Pour la piscine, vous pouvez effectivement proposer une autolaveuse autotractée.

- **Question 16**

Les heures de décapage semblent ne pas être incluses dans les heures de la position 1. Pouvez-vous nous revenir concernant ce point svp ?

Vous avez raison, il s'agit d'un oubli de notre part.

Nous allons calculer le nombre d'heures nécessaires à la réalisation de cette prestation et nous vous proposerons un nouveau bordereau des prix. Nous publierons cela sur notre site web après le 10 janvier 2022.